**Compte-rendu du conseil d’enfants du lundi 12 mars 2018**

* **Le défilé du carnaval** : Malgré la pluie, il a eu lieu mercredi 7 mars et s’est très bien déroulé à l’intérieur de l’école, tout en gaité et en couleurs. Des photos sont sur le site de l’école « toutemonannée ».
* **La fête de l’école** : elle aura lieu le vendredi 15 juin en soirée. Il y aura une exposition des travaux de tous les élèves et un banquet avec les plats réalisés par les parents (et leurs enfants…)
* **La visite d’une caserne de pompiers** : les enseignant(es) qui le souhaitent doivent prendre contact avec les pompiers pour organiser cette visite.
* **Le concours de dessin collectif** : il pourrait être fait au mois de mai.
* **Les poissons à l’école** : Hélène va écrire un mot aux enseignant(es) pour savoir qui est d’accord pour avoir des poissons dans sa classe. Les poissons seront alors donnés par Hélène (qui a des petits Guppy chez elle).
* **COUR DE RECREATION**

Il faut faire appel aux adultes de surveillance quand se présente un problème et ne pas oublier que chaque classe a un médiateur dont le rôle est de parler avec les enfants pour résoudre les petits conflits ou les malentendus. (Dans chaque classe est affiché un tableau des services où le nom du médiateur est écrit, ainsi tous les élèves de la classe connaissent le médiateur…)

Le terrain de jeux : il est accessible, selon le tableau, pendant les récréations uniquement, mais on ne peut pas l’utiliser de 8h20 à 8h 30 et de 13h20 à 13h30

* **Les toilettes** : pendant les temps hors scolaires, les règles de vie sont toujours les mêmes pour éviter le chahut. On ne joue pas dans les toilettes…et on va dans les toilettes seul(e) = 1 toilette pour 1 enfant et non pas 1 toilette pour 2 ou 3 enfants…
* **Les jeux** : on a le droit de porter des écharpes, des tours de cou et d’apporter des cordes à sauter, à condition de bien s’en servir (on ne joue pas à des jeux dangereux avec ces vêtements ou ces objets)
* **Une idée à retenir : par rapport à la biodiversité**, l’école pourrait créer une œuvre plastique collective en récupérant des déchets. Elle serait exposée pendant la fête de l’école. Pensons **aussi à utiliser le « chapeau rouge » pour l’expo.**
* **Une idée à retenir : on pourrait fêter l’anniversaire de l’école Gaïus**, celle-ci a été ouverte au public le 26 août 2013.
* **Les fresques gouachées (qui sont sur les vitres) :** envisager de les peindre à nouveau (Pour les élèves de cycle 3 volontaires pendant les APC)